

Appel à Projets de l'INSPE de l'académie de Montpellier

« Recherches dans le domaine de l'éducation et de la formation »

L'INSPE de l'académie de Montpellier (ex ESPE-LR) lance pour la quatrième année consécutive un appel à projets à l'attention des structures de recherche de ses universités partenaires (Université de Montpellier, Université Paul Valéry de Montpellier, Université de Nîmes et Université de Perpignan Via Domitia), pour favoriser les recherches sur les questions d'éducation et de formation dans l'académie. L'appel est doté d'un montant maximum de 30 000 € financé par l'INSPE.

L'INSPE soutiendra des projets de recherche pour une durée de un an, sur l'année 2020, d'un montant maximum de 4000 €.

Objectifs :

L'appel à projet est ouvert à toutes les disciplines du moment que les projets portent sur des problématiques d'éducation et/ou de formation. Les projets devront s'inscrire dans un ou plusieurs des thèmes suivants :

- ✓ Inégalités, Publics à besoins éducatifs particuliers, Territorialité, Environnement
- ✓ Didactique et épistémologie des disciplines
- ✓ Processus d'apprentissage
- ✓ Langues, langage dans les phénomènes d'enseignement et d'apprentissage et la formation
- ✓ Travail de l'enseignant et du formateur, Formation, Professionnalisation
- ✓ Numérique pour l'éducation et la formation
- ✓ Culture, Patrimoine, Histoire de l'éducation, Médiation scientifique
- ✓ Educations à, Valeurs en éducation et formation, Education et société

Il a pour but d'initier ou de soutenir des projets structurants au sein de l'académie, susceptibles de donner lieu à des publications scientifiques de haut niveau et de déboucher, à terme, sur des réponses à appels d'offre nationaux et internationaux. Les projets doivent permettre d'impulser de nouvelles collaborations ou de renforcer des collaborations existantes, ils devront donc **nécessairement** associer au moins deux laboratoires ou deux équipes / axes (pour les laboratoires structurés en équipes / axes) de l'académie. Ils peuvent également associer des chercheurs d'autres académies/pays. Les retombées envisagées pour le secteur de l'éducation et/ou de la formation doivent apparaître explicitement dans les dossiers de candidature.

Les projets proposant des prolongements de travaux financés par l'ESPE-LR pour la première fois en 2019 sont éligibles à cet appel (mais cela n'est pas le cas pour les projets qui ont déjà été financés pendant deux ans). Cela devra être mentionné explicitement dans le dossier. Ce dossier devra intégrer

un bilan des travaux réalisés en 2019 et un argumentaire sur la pertinence du renouvellement (continuité, prolongements, élargissement éventuel à d'autres participants).

Les projets devront être portés par un enseignant-chercheur membre d'une des quatre universités partenaires ou par un chercheur membre d'une structure de recherche sous tutelle de l'une de ces quatre universités. Il devra être validé par le directeur de la structure concernée. Le budget sera géré par la structure de recherche du porteur du projet.

Au vu du budget maximum proposé, ne sont éligibles a priori que des dépenses de fonctionnement (petit matériel hors équipement, frais de mission et de publication, organisation de journées d'étude, collecte de données...) et de personnel (vacations, prestations, indemnités de stage). Des dépenses d'équipement, s'il s'agit de matériel spécifique nécessaire pour une expérimentation particulière, pourront éventuellement être éligibles.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à : Valérie Munier valerie.munier@umontpellier.fr et Laetitia Buob laetitia.buob@lr-universites.fr

Date de lancement de l'appel : le 22 octobre 2019

Date limite de dépôt de dossiers : le 22 novembre 2019 à minuit

Les dossiers seront examinés par la commission recherche de l'INSPE de l'académie de Montpellier qui pourra faire appel si nécessaire à des experts extérieurs. La décision sera ensuite communiquée aux porteurs de projets.

Les critères de sélection sont :

- la qualité scientifique du projet,
- l'adéquation aux thèmes de l'appel,
- le caractère collaboratif du projet (rappelons que les projets doivent impliquer au moins deux laboratoires ou équipes / axes de recherche de l'académie).

La grille d'évaluation des projets est jointe à l'appel pour aider les porteurs dans la construction de leur projet.

Au terme des projets, il sera demandé aux porteurs un rapport scientifique ainsi qu'un bilan financier.

Pour toute information sur l'appel à projets et le dossier de candidature, vous pouvez écrire à valerie.munier@umontpellier.fr